

DEC160793DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC132449DAJ du 3 septembre 2013 portant nomination de M. Christoph Sorger aux fonctions de directeur de l'INSMI ;

Vu le projet de convention portant création du laboratoire international associé « *Indo-French Program in Mathematics* » (LIA IFPM) conclu entre l'Université Paris Diderot Paris 7 (UP7), *The Institute of Mathematical Sciences (IMSc)* et le CNRS ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Christoph Sorger, directeur de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant création du LIA IFPM conclue entre l'UP7, l'IMSc et le CNRS.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 avril 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90